

Lancement d'une opération d'actionnariat salarié du Groupe Ipsen

Paris (France), le 6 juin 2016 – Ipsen (Euronext : IPN ; ADR : IPSEY) annonce le lancement d'une opération d'actionnariat salarié. Cette opération vise à associer les collaborateurs au développement et à la performance du Groupe.

Les principales modalités de cette opération sont décrites ci-après.

SOCIÉTÉ ÉMETTRICE

IPSEN SA, société anonyme de droit français

Cotation : Euronext Paris (France)

Action ordinaire code ISIN : FR0010259150

OBJECTIFS DE L'OPERATION

IPSEN souhaite, avec cette opération qui sera déployée dans 13 pays, associer plus étroitement ses salariés, tant en France qu'à l'étranger, au développement du Groupe.

CADRE DE L'OPERATION - TITRES OFFERTS

Les actionnaires d'Ipsen, réunis le 27 mai 2015 en Assemblée Générale Mixte, ont délégué au conseil d'administration la compétence de décider d'augmenter le capital social de la Société par l'émission d'actions nouvelles réservées aux salariés de la Société et des sociétés françaises et étrangères qui lui sont liées, adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise du Groupe.

Conformément à cette délégation de compétence, le conseil d'administration a décidé, le 30 mars 2016, du principe d'une augmentation de capital de la Société réservée aux salariés, aux anciens salariés et mandataires sociaux éligibles, de la Société et de ses filiales françaises et étrangères qui lui sont liées, dans le cadre des dispositions des articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail, adhérentes d'un plan d'épargne d'entreprise du groupe Ipsen, dans la limite d'un nombre d'actions représentant au maximum 1% du capital social de la Société. Le nombre d'actions émis dans le cadre de l'opération sera limité au nombre d'actions effectivement souscrit par les bénéficiaires.

Le Président-Directeur général, sur délégation du conseil d'administration a, par décision du 30 mai 2016, fixé le prix de souscription d'une action dans le cadre de cette opération à 43,15 euros, correspondant à la moyenne des cours d'ouverture de l'action Ipsen sur le marché réglementé Euronext Paris durant les vingt (20) jours de Bourse précédant la décision du Président-Directeur général, diminuée d'une décote de 20 %.

Les actions émises porteront jouissance immédiate et seront pleinement assimilées dès leur émission aux actions existantes.

MODALITÉS DE SOUSCRIPTION

Bénéficiaires de l'offre

L'offre est réalisée en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail français, dans le cadre du Plan d'Epargne de Groupe (PEG) et du Plan d'Epargne de Groupe International (PEGI) d'Ipsen.

Elle s'adresse aux salariés du Groupe, ayant une ancienneté d'au moins trois mois dans le Groupe, situés dans les pays suivants : Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Chine, Etats-Unis, Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni.

Les anciens salariés retraités et pré-retraités, qui ont conservé des avoirs au sein du PEG depuis leur départ du Groupe, sont éligibles à l'opération, sans le bénéfice de l'abondement.

Formule de souscription

Les bénéficiaires ont la possibilité de souscrire des actions Ipsen à travers une formule de souscription unique qui présente un risque de perte en capital dans la mesure où l'investissement des souscripteurs suivra l'évolution du cours de l'action Ipsen à la hausse comme à la baisse.

Les salariés bénéficieront d'un abondement dans les conditions décrites dans la documentation préparée à leur attention.

Mode de conservation des actions

La souscription est réalisée par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement d'entreprise ou en actionnariat direct.

Les droits de vote afférents aux titres détenus dans les FCPE seront exercés par le conseil de surveillance du FCPE.

Les droits de vote afférents aux titres détenus en direct seront exercés par le souscripteur.

Indisponibilité

Conformément à l'article L. 3332-25 du Code du travail, les actions souscrites en direct ainsi que les parts de FCPE seront bloquées pendant une période de cinq années, sauf survenance de l'un des cas de déblocage anticipé prévus par les articles L. 3332-25 et R. 3334-22 du Code du travail, tels qu'applicables dans les différents pays de déploiement de l'offre.

CALENDRIER INDICATIF DE L'OPÉRATION

Fixation du prix de souscription : le 30 mai 2016

Période de souscription : du 7 au 21 juin 2016

Règlement-livraison de l'offre : prévu pour le 21 juillet 2016

COTATION DES ACTIONS

Les actions Ipsen sont admises aux négociations sur Euronext Paris. La demande d'admission à la cote sur le marché Euronext Paris des actions Ipsen émises dans le cadre de l'opération sera effectuée dès que possible après l'augmentation de capital. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN : FR0010259150) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

MENTION SPECIFIQUE POUR L'INTERNATIONAL

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour la souscription d'actions Ipsen. L'offre d'actions Ipsen est strictement réservée aux bénéficiaires mentionnés ci-dessus et sera mise en œuvre dans les seuls pays où une telle offre aura fait l'objet d'un enregistrement ou d'une notification auprès des autorités locales compétentes et/ou à la suite de l'approbation d'un prospectus par les autorités locales compétentes, ou en considération d'une exemption à l'obligation d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement ou une notification de l'offre.

A propos d'Ipsen

Ipsen est un groupe pharmaceutique de spécialité international qui a affiché en 2015 un chiffre d'affaires supérieur à 1,4 milliard d'euros. Ipsen commercialise plus de 20 médicaments dans plus de 115 pays, avec une présence commerciale directe dans plus de 30 pays. L'ambition d'Ipsen est de devenir un leader dans le traitement des maladies invalidantes. Ses domaines d'expertise comprennent l'oncologie, les neurosciences, l'endocrinologie (adulte et enfant). L'engagement d'Ipsen en oncologie est illustré par son portefeuille croissant de thérapies visant à améliorer la vie des patients souffrant de cancers de la prostate, de la vessie ou de tumeurs neuroendocrines. Ipsen bénéficie également d'une présence significative en médecine générale. Par ailleurs, le Groupe a une politique active de partenariats. La R&D d'Ipsen est focalisée sur ses plateformes technologiques différenciées et innovantes en peptides et en toxines situées au cœur des clusters mondiaux de la recherche biotechnologique ou en sciences du vivant (Les Ulis/Paris-Saclay, France ; Slough / Oxford, UK ; Cambridge, US). En 2015, les dépenses de R&D ont atteint près de 193 millions d'euros. Le Groupe rassemble plus de 4 600 collaborateurs dans le monde. Les actions Ipsen sont négociées sur le compartiment A d'Euronext Paris (mnémonique : IPN, code ISIN : FR0010259150) et sont éligibles au SRD (« Service de Règlement Différé »). Le Groupe fait partie du SBF 120. Ipsen a mis en place un programme d'American Depositary Receipt (ADR) sponsorisé de niveau I. Les ADR d'Ipsen se négocient de gré à gré aux Etats-Unis sous le symbole IPSEY. Le site Internet d'Ipsen est www.ipсен.com.

Avertissement Ipsen

Les déclarations prospectives et les objectifs contenus dans cette présentation sont basés sur la stratégie et les hypothèses actuelles de la Direction. Ces déclarations et objectifs dépendent de risques connus ou non, et d'éléments aléatoires qui peuvent entraîner une divergence significative entre les résultats, performances ou événements effectifs et ceux envisagés dans ce communiqué. Ces risques et éléments aléatoires pourraient affecter la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs financiers qui sont basés sur des conditions macroéconomiques raisonnables, provenant de l'information disponible à ce jour. De plus, les prévisions mentionnées dans ce document sont établies en dehors d'éventuelles opérations futures de croissance externe qui pourraient venir modifier ces paramètres. Ces prévisions sont notamment fondées sur des données et hypothèses considérées comme raisonnables par le Groupe et dépendent de circonstances ou de faits susceptibles de se produire à l'avenir et dont certains échappent au contrôle du Groupe, et non pas exclusivement de données historiques. Les résultats réels pourraient s'avérer substantiellement différents de ces objectifs compte tenu de la matérialisation de certains risques ou incertitudes, et notamment qu'un nouveau produit peut paraître prometteur au cours d'une phase préparatoire de développement ou après des essais cliniques, mais n'être jamais commercialisé ou ne pas atteindre ses objectifs commerciaux, notamment pour des raisons réglementaires ou 3 / 3 concurrentielles. Le Groupe doit faire face ou est susceptible d'avoir à faire face à la concurrence des produits génériques qui pourrait se traduire par des pertes de parts de marché. En outre, le processus de recherche et 5 / 6 développement comprend plusieurs étapes et, lors de chaque étape, le risque est important que le Groupe ne parvienne pas à atteindre ses objectifs et qu'il soit conduit à renoncer à poursuivre ses efforts sur un produit dans lequel il a investi des sommes significatives. Aussi, le Groupe ne peut être certain que des résultats favorables obtenus lors des essais pré cliniques seront confirmés ultérieurement lors des essais cliniques ou que les résultats des essais cliniques seront suffisants pour démontrer le caractère sûr et efficace du produit concerné. Le Groupe dépend également de tierces parties pour le développement et la commercialisation de ses produits, qui pourraient potentiellement générer des redevances substantielles ; ces partenaires pourraient agir de telle manière que cela pourrait avoir un impact négatif sur les activités du Groupe

ainsi que sur ses résultats financiers. Le Groupe ne peut être certain que ses partenaires tiendront leurs engagements. A ce titre, le Groupe pourrait ne pas être en mesure de bénéficier de ces accords. Une défaillance d'un de ses partenaires pourrait engendrer une baisse imprévue de revenus. De telles situations pourraient avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe, sa situation financière ou ses résultats. Sous réserve des dispositions légales en vigueur, le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou objectifs visés dans le présent communiqué afin de refléter les changements qui interviendraient sur les événements, situations, hypothèses ou circonstances sur lesquels ces déclarations sont basées. L'activité du Groupe est soumise à des facteurs de risques qui sont décrits dans ses documents d'information enregistrés auprès de l'Autorité des Marchés Financiers. Les risques et incertitudes présentés ne sont pas les seuls auxquels le Groupe doit faire face et le lecteur est invité à prendre connaissance du Document de Référence 2015 du Groupe, disponible sur son site web (www.ipsen.com).

Pour plus d'informations :

Média

Didier Véron

Vice-Président Sénior, Affaires Publiques et Communication

Tel.: +33 (0)1 58 33 51 16

E-mail: didier.veron@ipsen.com

Brigitte Le Guennec

Responsable Communication Externe Groupe

Tel.: +33 (0)1 58 33 51 17

E-mail : brigitte.le.guennec@ipsen.com

Communauté financière

Eugenia Litz

Vice-President Relations Investisseurs

Tel.: +44 (0) 17 53 627 721

E-mail: eugenia.litz@ipsen.com

Côme de la Tour du Pin

Chargé de Relations Investisseurs

Tel.: +33 (0)1 58 33 53 31

E-mail: come.de.la.tour.du.pin@ipsen.com